

L'Equipe Municipale  
vous souhaite une bonne  
année 2024 !



## VIE MUNICIPALE – BUHEZ AR GUMUN

### ❑ CHANGEMENT DES MENUISERIES DES FOYERS COMMUNAUX

Les foyers communaux connaissent une cure de jouvence par le changement des menuiseries extérieures. Abîmés par l'âge, il était devenu essentiel de procéder à la mise en place d'ouvrants de meilleures qualités tant en terme d'isolation que phonique. Pendant ce laps de temps, les associations fréquentant les foyers ont été invitées à investir d'autres lieux communaux tels que les locaux de l'ancienne mairie, la salle multifonction ou encore la salle d'activités. Ces travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2024.



### ❑ UNE LIGNE JAUNE DEVANT L'ECOLE

Lors du conseil d'école du 17 octobre dernier, il a été pointé le fait que des véhicules se garaient régulièrement sur le trottoir face à l'école, rue du Bourg. Pour assurer la sécurité des enfants et permettre une circulation sans risque, une ligne jaune a été peinte au sol interdisant les véhicules de stationner à cet endroit. Pour rappel, les parents d'élèves sont amenés à se garer sur le parking du stade, sur le parking à l'arrière de l'église ou sur le parking de la salle polyvalente.



### ❑ UN ABRI A VELO A LA SALLE POLYVALENTE

Afin de promouvoir davantage les transports à vélo et apporter un mode de stationnement confortable aux cyclistes, un abri à vélo a été monté à l'entrée de la salle polyvalente par les agents des services techniques de la commune.



### ❑ ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

En 2021, le premier Conseil Municipal des Jeunes s'est constitué de 15 membres élus (7 filles et 8 garçons) pour une durée de deux ans. Par conséquent pour le mandat 2024/2026, 16 candidats et candidates ont réalisé leur campagne électorale auprès des jeunes de la commune en vue du vote qui s'est déroulé du 20 au 27 décembre 2023. A la suite des élections qui ont compté 46 votants, le Conseil Municipal des Jeunes a été installé le 7 janvier sous la bienveillance de leurs aînés et de leurs familles.



### ❑ RECENSEMENT

2024 est l'année du recensement de la population mellacoise. Il aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février. Pour ce faire, 2 possibilités s'offrent aux habitants :  
1/ réaliser la démarche par internet à l'aide des informations déposées par les agents recenseurs dans leur boîte aux lettres. Le remplissage peut être fait chez soi ou à la Mella'thèque s'il y a besoins de conseils. Un atelier numérique gratuit aura lieu le 23 janvier de 10h à 12h sur le sujet. 2/ procéder au recensement avec un agent recenseur qui se rendra au domicile sur rdv.



**A retenir**

**Cérémonie des vœux – Samedi 13 janvier à 11h à la salle polyvalente.**  
Toutes les Mellacoises et tous les Mellacois sont conviés.



## ❑ SOIREE ASTRONOMIE

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, était organisée ce 4 janvier une soirée astronomique animée par l'association Sterenn. Le ciel n'autorisant pas une contemplation optimale, il s'est tenue une conférence sur le système solaire. Celle-ci a été appréciée par des auditeurs intéressés. La salle était comble.

## ❑ SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle « Le Noël de Félix et Croquette », proposé par la mairie et réalisé par la compagnie du même nom, a connu un très vif succès. Les familles sont venues nombreuses pour profiter de cet instant magique. Ce spectacle de marionnettes interactif autour du thème de Noël a enchanté petits et grands !



## ❑ PREMIER EVENEMENT DE PLANKENNOU RUILH

Créé depuis plus d'un an, le club sportif de skateboard a organisé samedi 16 décembre leur première soirée alliant la pratique du skateboard, la danse et le graphisme. Cet événement a attiré de nombreuses personnes pratiquantes de ce sport ou tout simplement curieuses de découvrir ce sport dans un contexte festif. Dans tout les cas, les jeunes skateurs s'en sont donnés à cœur joie !



## ❑ PRIX DU ROMAN CEZAM 2024

Pour sa 2<sup>ème</sup> édition, les lecteurs de Mella'thèque dont Monsieur le Maire se sont réunis le 15 décembre dernier pour connaître la sélection des livres concourant au prix Cezam 2024, décerné l'été prochain. Eléna Marlier, responsable de la médiathèque a présenté les 10 ouvrages retenus sachant que seuls 3 livres sont à lire au minimum. Ouvert jusqu'au mois de juin, il est toujours temps de devenir juré en s'inscrivant à la Mella'thèque.



### A retenir

\* Retrouvez toutes les manifestations et événements associatifs sur le site de la mairie  
<https://mellac.bzh/mon-quotidien-2/liste-des-associations/>

# VIE SOCIALE ET CITOYENNE – BUHEZ BEMDEZ



## ❑ CÔME, UN NOUVEAU MELLACOIS

C'est moins que l'on puisse dire, Côme est un vrai Mellacois !

Sa maman et son papa ne s'attendaient pas à une naissance si rapide. Prévu au mois de novembre, le bébé a décidé de naître le 13 septembre chez lui avec une maman surprise d'une telle immédiateté. Pour marquer cet événement rare, une petite cérémonie s'est tenue à la mairie en présence d'élus. A cette occasion, Monsieur le Maire a offert un livre à l'enfant ainsi que, symboliquement, d'abonnement à vie à la Mella'thèque.

## ❑ BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte 2023 pour la banque alimentaire de Mellac a été bénéfique car la réserve était particulièrement vide. Fort heureusement, grâce à la générosité de tous, celle-ci s'est remplie très correctement pour arriver à 905 kilos de denrées essentiellement alimentaires. Pour information, il est tout à fait possible de déposer des dons tout au long de l'année à la mairie.



## ❑ UNE CENTAINE PERSONNES AU REPAS DES AÎNES

Comme chaque année, le repas s'est déroulé à la salle polyvalente. Nos aînés ont ainsi pu se retrouver et échanger autour d'un repas prévu et organisé par les membres de CCAS et ses bénévoles. Ils s'investissent beaucoup pour que ce temps de convivialité soit réussi. En regard de ce moment agréable, des colis gourmands accompagnés des dessins des élèves de l'école communale ont été distribués par les bénévoles aux aînés qui ne pouvaient pas se déplacer.



mairie@mellac.bzh

02 98 71 80 63

Le Bourg - MELLAC

mellac.bzh

Ne pas jeter sur la voie publique

### Horaire d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h00 - 13h45 à 18h00

Mardi : 8h45 à 12h - 15h30 à 18h

### Horaire de la médiathèque du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Mardi : 15h à 18h

Mercredi : 10h à 13h - 15h à 18h

Vendredi : 15h à 19h

Samedi : 10h à 13h - 15h à 18h

Dimanche : 15h à 18h